

# <Céramique à Poitiers 2023>

Marché de céramique contemporaine - Troisième édition  
Règlement du Marché

---

## Dates et lieu

Le Marché est organisé par l'association de potiers et céramistes Argilités, 23 rue Théophile Babut, 17000 La Rochelle.

Le Marché aura lieu les vendredi 16 et samedi 17 juin 2023 de 10h à 20h, sur la Place du Maréchal Leclerc à Poitiers, parvis de l'Hôtel de ville.

## Candidatures

Céramique à Poitiers est ouvert aux céramistes professionnels français ou étrangers exerçant cette activité à titre principal.

Le dossier de candidature est en ligne sur le site [www.argilites.fr](http://www.argilites.fr). Les candidatures sont ouvertes du 1<sup>er</sup> décembre 2022 au 15 février 2023 à minuit. Seules les candidatures complètes reçues durant cette période seront étudiées.

La sélection s'effectue au regard des documents envoyés, les critères de celle-ci sont à l'entière discrétion de l'organisateur. Une réponse vous sera adressée par mail courant mars.

## Frais de participation

Les frais de participation s'élèvent à 95€ pour les adhérents à l'association Argilités / 105€ pour les non-adhérents. Ils vous seront demandés par chèque à l'issue de la sélection.

## Stands

La répartition des stands est assurée par les organisateurs du marché. Tous les emplacements sont de 3mx3m et comportent un angle.

Etant tenus de respecter certaines règles esthétiques pour exposer sur la place de l'Hôtel de ville, les tivolis ou parasols utilisés par les exposants doivent être blancs. Les parasols colorés ne sont pas autorisés. Il est possible d'exposer sans parasol.

L'installation se fera le vendredi 16 au matin à partir de 7h. Tous les stands devront être installés et les véhicules évacués à 10h.

Le remballage se fera le samedi 17 à 20h à l'issue du marché.

Un gardiennage sera assuré la nuit du vendredi 16 au samedi 17.

*Pour toute question relative aux candidatures, vous pouvez contacter Edith :  
luthier.ceramique@gmail.com*